

Bruxelles, le 2 septembre 2016

Aux Directrices et Directeurs
des Instituts d'Enseignement de Promotion sociale
de la Fédération Wallonie - Bruxelles

*Conseil de Coordination
de l'Enseignement de Promotion sociale
de la Fédération Wallonie - Bruxelles*

N/Réf: 1/ DL/frd/jb/2016/186

Votre correspondante : Josiane BAES, 1^{ère} assistante

Tél : 02/690 81 02

Objet : Cours de Connaissance de gestion pour les élèves de Plein Exercice

Mesdames, Messieurs,

Le cours de gestion étant supprimé de la grille horaire des sections qualifiantes de l'Enseignement secondaire qualifiant de Plein Exercice, les élèves pourraient suivre cette unité d'enseignement au sein des établissements d'Enseignement de Promotion sociale afin d'obtenir leur Certificat de Connaissances de gestion.

Cette unité d'enseignement comporte 160 périodes. Si elle est organisée en une seule année, les élèves devraient dès lors suivre 4 périodes de cours par semaine, en plus de leur cursus. Cela alourdirait leur charge horaire. C'est pourquoi j'ai sollicité Madame la Ministre Isabelle SIMONIS afin d'obtenir une dérogation à l'obligation d'organiser l'U.E. en 365 jours maximum.

Je vous informe que Madame la Ministre n'a pas répondu favorablement à cette demande de dérogation. Madame la Ministre sollicitera le Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale afin de scinder cette U.E. en 2 unités distinctes. Chaque U.E. pourrait alors être organisée en 1 an.

Pour l'année scolaire 2016/2017 : seuls les élèves de Plein Exercice de 6^{ème} année bénéficient encore d'un cours de connaissance de gestion, il n'y aura donc pas d'organisation de ce cours en Enseignement de Promotion sociale pour ces élèves.

Pour l'année scolaire 2017/2018 : les élèves de 5^{ème} année pourraient entamer le cursus en 2 ans pour l'obtention du Certificat de Connaissance de gestion dans l'Enseignement de Promotion sociale ;

- les élèves de 6^{ème} année devront obtenir le certificat de Connaissance de gestion en une seule année.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur général adjoint


Didier LETURCQ

Administration générale de l'Enseignement
Service général de l'Enseignement organisé par la
Fédération Wallonie - Bruxelles
Boulevard du Jardin Botanique 20-22 - 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 690 81 02 Fax : + 32 (0)2 690 81 35